

PHILIPPART, Eric et Pascaline WINAND (dir.). *Ever Closer Partnership. Policy-Making in US-EU Relations*. Bruxelles, Bern, Peter Lang A.G., 2001, 478 p.

Philippe Braillard

Volume 33, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704403ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704403ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Braillard, P. (2002). Compte rendu de [PHILIPPART, Eric et Pascaline WINAND (dir.). *Ever Closer Partnership. Policy-Making in US-EU Relations*. Bruxelles, Bern, Peter Lang A.G., 2001, 478 p.] *Études internationales*, 33(1), 201–202. <https://doi.org/10.7202/704403ar>

de l'Union. L'UE ne pourra dépasser le compromis scellé depuis Maastricht par les États membres. Certes, la majorité qualifiée a été étendue et certains éléments fédéraux ont été adoptés mais dans les domaines importants de l'Union, la politique étrangère ou l'immigration, l'intergouvernementalisme reste la règle. Il semble que l'Union ne puisse pas dépasser le peu de fédéralisme dont elle s'est dotée. Il ne faut pas voir dans l'Union européenne une future fédération même si l'auteur voudrait voir réaliser ses rêves les plus chers.

L'auteur semble mésestimer les analyses nombreuses qui ont été faites sur la gouvernance malgré ses références nombreuses et précises sur les groupes d'intérêt qui alimentent l'Union européenne et ses institutions, dont la Commission. Il affirme que les ouvrages consacrés à la gouvernance sont peu nombreux. C'est faire peu de cas des ouvrages retentissants de Beate Kohler-Koch et de ses disciples. La gouvernance est au même titre que le réalisme ou le libéralisme institutionnel, un des prismes qui permet de saisir l'existence de cet objet non identifié cher à Jacques Delors.

Alice LANDAU

*Université de Genève, Suisse  
Centre canadien d'études allemandes et  
européennes, Montréal*

### **Ever Closer Partnership. Policy-Making in US-EU Relations.**

PHILIPPART, Eric et Pascaline WINAND  
(dir.). Bruxelles, Bern, Peter Lang  
A.G., 2001, 478 p.

La signature de la Déclaration transatlantique en 1990 a marqué la pleine reconnaissance de la Communauté

européenne comme une partenaire à part entière dans la structure institutionnelle transatlantique. L'adoption, en 1995, d'un Nouvel agenda transatlantique a constitué une autre étape importante dans l'évolution des relations entre les États-Unis et l'Union européenne.

C'est à l'analyse de cette importante évolution des relations entre les États-Unis et l'Union européenne au cours de la dernière décennie qu'est consacré l'excellent ouvrage publié sous la direction d'Éric Philippart et de Pascaline Winand. Il ne s'agit pas d'une simple collection de textes plus ou moins hétéroclites rassemblés à l'occasion d'un colloque mais d'un ouvrage cohérent et bien structuré, dans lequel Éric Philippart et Pascaline Winand prennent une part importante, puisque ce ne sont pas moins de six chapitres qu'ils ont eux-mêmes rédigés. Une des premières qualités de ce livre réside dans le fait qu'il réunit quelques-uns des meilleurs spécialistes universitaires du sujet.

Une grande partie de cet ouvrage est consacrée à une analyse très approfondie des acteurs, des intérêts et des enjeux qui sont au cœur des relations entre les États-Unis et l'Union européenne. En dehors du rôle joué par la Commission, la présidence européenne et le gouvernement américain, d'autres acteurs sont pris en considération : les missions américaines auprès de l'UE, la délégation de l'UE à Washington, le Congrès américain, les entreprises privées.

Un tel ouvrage est fort bienvenu, tout particulièrement au moment où la nouvelle administration Bush est entrée en fonction, car elle permet de

faire utilement le point sur cette dimension importante du partenariat transatlantique que constituent les relations entre les États-Unis et l'Union européenne. Il répond à un besoin évident car c'est, à notre connaissance, le premier ouvrage qui, à la fois, analyse systématiquement les structures et les processus décisionnels au cœur du cadre que constitue aujourd'hui le Nouvel agenda transatlantique et offre une évaluation des résultats politiques atteints.

Philippe BRAILLARD

*Institut européen de l'Université de Genève*

## AFRIQUE

### **Africa's Challenge to International Relations Theory.**

DUNN, Kevin C. et Timothy M. SHAW  
(dir.). *Basingstoke and New York,*  
*Palgrave, 242 p.*

On ne peut que se féliciter du point de départ de cet ouvrage, le statut subalterne des relations internationales africaines, et de l'ambition des éditeurs de contribuer à l'élaboration d'un « nouveau langage et [d']une nouvelle façon de penser les relations internationale » (p. 6). Consacrée à la discussion des concepts, une première série de contributions aborde différents aspects de l'État. Une inadéquation de la théorie des relations internationales est d'abord suggérée (Malaquias) au regard d'évolutions africaines jugées comparables à celles qui en Europe donnèrent naissance au système étatique westphalien. L'idée pour être stimulante n'est malheureusement pas étayée – la présentation sommaire de l'histoire du mouvement angolais de l'UNITA est suivie de con-

clusions qui semblent même aller à l'encontre de l'argumentation initiale quand l'auteur affirme que « Minimiser l'État dans l'analyse et la praxis africaniste ne...résoudra pas les problèmes du continent » (p. 28). La contribution suivante est consacrée aux thèses de Jackson et Rosberg sur la « quasi-souveraineté », qui contiennent de façonner et d'encadrer les réflexions sur l'État africain (Grovgui). En développant les critiques formulées par Clapham, l'auteur met en parallèle les conditions d'établissement de l'État du Congo avec celles de la Belgique et de la Confédération helvétique au XIX<sup>e</sup> siècle. Le plaidoyer pour un changement du comportement normatif de la société internationale à l'égard du continent, va de pair avec une dénonciation plus imprécise de « l'usurpation de la volonté populaire par des dirigeants despotiques » qui serait « le seul handicap à l'auto-détermination de l'Afrique et à sa souveraineté positive » (p. 43). C'est toujours afin de repenser l'État souverain, qu'une revue minutieuse des difficultés que rencontrent les africanistes pour conceptualiser l'État est également présentée (Dunn), un exercice qui révèle, au-delà de la multiplicité des qualificatifs employés, une vision réifiée de l'État occidental, délégitimante pour les formes jugées déviantes (p. 47). De stimulants développements sur ce thème débouchent sur une discussion de l'intérêt d'une approche sociale et transactionnelle de l'État, à partir de trois exemples : les formes d'extraversion liées à l'incidence des institutions financières internationales sur les processus de gestion et d'allocation de ressources ; les phénomènes de déterritorialisation véhiculés par les réseaux régionaux